



Autoroutes du Sud de la France

D. R. E. R. A. A.

DELEGUES DU PERSONNEL

Questions posées préalablement à la séance par la **CGT** pour la réunion prévue.

Le mardi 5 juillet 2016.

Questions 1 :

Les élus CGT rappellent à la Direction qu'ils ont fait la déclaration suivante lors de la réunion des DP du 7 juin 2016:

Déclaration des élus CGT sur le déroulement des DP

Lors de la réunion DP du 03 Mai 2016, 48 questions ont été posées par écrit, dont 4 ont été remises en main propre à la Direction pendant la séance.

Les élus CGT reçoivent les réclamations individuelles ou collectives des salariés sur leurs problèmes quotidiens et suite à cela, les élus élaborent des questions qui sont généralement remises à la direction en amont à de la réunion.

Cette réunion DP a commencé ce jour-là, à 14h05 et s'est terminée à 15h50, ce qui fait une moyenne de 2 minutes 18 passée entre la lecture des questions (dont certaines étaient plutôt longues) et les réponses données par la Direction. Le tout à une vitesse vertigineuse : Y aurait-il un concours de vitesse de lecture entre les différents intervenants pour la Direction ?

Les débats en séance sont devenus inexistantes avec des réponses de la direction préfabriquées et écrites d'avance, suite à laquelle plus aucun débat n'est possible.

De plus les réponses étant de moins en moins précises et ne répondant pas aux questions posées ne sont plus au niveau des attentes des salariés et des élus.

Les élus CGT veulent retrouver des séances de DP de valeur, de qualité, avec des échanges, des réponses complètes et approfondies.

Depuis quelque mois, on s'aperçoit que la durée de la réunion est devenue une priorité, par rapport à la qualité des réponses. Est-ce l'effet du nouvel accord droit syndical qui forfaitise la réunion DP à 1h ?

Les élus CGT demandent à la Direction de donner de la qualité à la réunion DP, que le compte-rendu tienne compte des échanges, et que les noms des OS et l'heure de début et fin de séance soient notés comme cela a été auparavant.

Pour cette raison et afin de démontrer leur mécontentement, les élus CGT n'ont pas posé de questions au préalable et n'en poserons pas lors de la séance des DP de ce Mardi 07 Juin 2016.

Les élus CGT demandent pourquoi cette déclaration n'a pas été retranscrite dans le compte-rendu des DP du mois de juin ?

Question 2 :

Sur les tours prévisionnels de l'été 2016, certains salariés nous ont fait remonter leur mécontentement, sur le nombre de matins ou d'après-midi. Après une bonne vérification, nous avons fait le constat suivant et nous donnons quelques exemples ici :

Certains TP ont 28 matins ou postes décalés et 3 après-midis sur 31 postes

Certains TP ont 16 matins ou postes décalés et 24 après-midis sur 32 postes

Certains SPP ont 4 nuits programmées alors que d'autres en ont 10.

Certains SPP ont 6 matins alors que d'autres en ont 16.

Les élus CGT veulent connaître la raison de cette différence entre ces salariés se trouvant dans une situation comparable ?

Lors de la réunion des DP du mois de Mai 2016, la Direction nous indiquait en réponse à une question, qu'elle voulait voir les salariés s'ils étaient favorables ou pas pour une mise en place de cloisonnement. Nous voulons savoir, si la Direction va se rapprocher des salariés concernés pour avoir la confirmation de leur mécontentement de leur tour de service pour l'été 2016.

Question 3 :

Depuis plusieurs mois, l'antenne du PPLS TIS de Communay ne marche pas tout le temps. Les élus CGT veulent savoir quand va être réglé ce problème ?

Question 4 :

Sur les Martres d'Artière, après les 2 semaines de congés d'été des SPP doivent reprendre le dimanche à la place du mercredi. Leurs congés ont été décalés sans concertation.

Les élus CGT veulent connaître la raison de cette organisation en sachant que dans les autres lieux les salariés reprennent bien le mercredi ?

Question 5 :

Un poste 15h00-23h00 devient un 15h00-20h00. Les élus CGT veulent savoir s'il y a lieu de paiement d'un délai de prévenance ?

Question 6 :

Les télé exploitants ont reçu l'information sur le problème des contresens et/ou marche-arrière sur la plateforme d'entrée de Valence-Sud. On leur demande, une fois les cycles de surveillance terminés de mettre en permanence la plateforme d'entrée de Valence-Sud sur vidéo pour garder un œil dessus. L'objectif est d'être réactif en cas de détection de tentative de marche-arrière et/ou contre-sens. On s'aperçoit depuis la mise en place de la salle de téléopération, que les télé-exploitants deviennent au même niveau que les RST sur la sécurité, les RST sécurité tracé et les télé-exploitants sécurité péage.

Les élus CGT demandent à la Direction si elle va reconnaître que le poste de télé-exploitants est bien sur un poste lié à la sécurité ?

Question 7 :

Question du DP du 03 Mai 2016

Question 22:

Après une absence de plusieurs jours, les salariés ne sont pas toujours avertis des modifications sur leur tour de service. Certains élus demandent à ce que les salariés soient informés par l'encadrement de toute modification de planning affiché.

Réponse :

En cas de modification de tours de service, les salariés doivent effectivement être prévenus. Dans le cas d'espèce, il est nécessaire de préciser la situation particulière visée et de faire remonter l'information à l'encadrement.

Les élus CGT font remonter encore la question posée en Mai 2016. Les tours de services sont modifiés sans l'accord de certains salariés et ne sont pas avisés par l'encadrement des changements. On voit aussi régulièrement des tours de services modifiés et qui concernent des non volontaires qui n'ont pas donné leur consentement.

Les élus CGT demandent à la Direction pourquoi la convention 80 n'est pas appliquée pour les salariés non volontaires et renouvelle sa demande à savoir que les modifications de postes ou de tour de services se réalisent en concertation avec le salarié concerné ?

Question 8 :

Les élus CGT aimeraient savoir pourquoi lors d'une intervention d'astreinte sur la gare de valence-sud due à une manifestation le dimanche 15mai 2016 à 17h00, le CMO référant a préféré faire sortir l'astreinte du centre au lieu de l'astreinte sud. En sachant que l'astreinte du Sud habite à proximité de la gare (-5mn) et que l'intervention a durée 2h15.

Question 9 :

Les élus CGT demandent pourquoi lors de la pose de préavis de grève, le même CMO systématiquement, met la pression sur les salariés GME pour qu'ils ne fassent pas grève. Les élus CGT demandent à la Direction de faire respecter le droit de grève dans l'entreprise.

Question 10 :

Les élus CGT voudraient savoir, en vue de la mobilité de 4 RST du PC sécurité de tarare vers d'autres postes, si la direction compte publier leurs postes ou bien continuer la destruction permanente de nos emplois ?

Question 11 :

Depuis qu'il y a mutualisation des outils entre Chanas et Communay, certains ont été vendus. Du coup, les OA de Communay tondent une herbe haute et grasse des aires de repos avec une petite tondeuse à gazon non adaptée et un girofil pour les finitions. La tonte ne se réalise plus que dans des conditions de travail néfastes pour la santé et la sécurité des OA. Les girofils de marque Still ont été remplacés par des outils de marque Husquevarna de moins bonne fiabilité, capacité et maniabilité.

Les élus CGT demandent à la Direction de recréer des conditions de travail optimales sur le centre d'entretien de Communay.

Question 12 :

Les élus CGT veulent savoir ou en sont les offres d'embauches sur les secteurs de Chanas et de Communay ?

Question 13 :

Les élus CGT demandent pourquoi les travaux de chaussée n'ont pas aboutis à laisser une autoroute A7Nord en bon état d'enrobé depuis le temps qu'ils ont débutés ? Vinci-autoroute aurait-il perdu son savoir-faire pour la réalisation de ces travaux ?

Question 14 :

Par endroits les acacias étendent leurs bras par-dessus les murs anti-bruit ; ou encore des arbustes empiètent sur les chaussées, obligeants les véhicules à faire des écarts pour ne pas rayer les carrosseries (notamment sur les aires de repos). Les élus CGT demandent pourquoi la taille de la végétation n'est plus faite ?

Question 15 :

Devant la tristesse et la désolation de l'autoroute A7Nord ou A89 laissée à l'abandon, les salariés sont en droit de se demander ce qu'il se passe. Les élus CGT demandent si l'état du tracé est dû au manque d'effectif ou a une très mauvaise gestion et organisation de la viabilité ?

En effet, on constate que les panneaux de signalisation se cachent pour beaucoup derrière la végétation et ne sont visibles que lorsqu'on y arrive dessus.

Les glissières de sécurité sont par endroit complètement cachées derrière la végétation.

Comment doivent faire les clients ou notre personnel pour se mettre en sécurité derrière les glissières ?

Question 16 :

Les élus CGT ont constaté qu'une entreprise extérieure faisait du piquage papier sur le district de Chanas dans les accotements sans signalisation. Les élus CGT ont constaté que les salariés portaient seulement un baudrier orange et donc ne portaient de tenues réglementaires. Pourquoi l'obligation du port de la tenue ne s'applique pour les salariés des entreprises extérieures ? Leur vie est-elle moins importante que celle des OA Asf ?

